



4<sup>ème</sup> TRIMESTRE  
2013

# PEYNIER

infos

BULLETIN D'INFORMATION DE LA VILLE DE PEYNIER

N° 52



## Paiement en ligne : le Portail Famille de Peynier est en service !

**Les Peyniérens étaient nombreux à l'attendre ! Ce "guichet unique virtuel" a été mis en service le 22 novembre à la crèche municipale et sera pleinement opérationnel dès le 1er janvier 2014. Le portail famille vous permet de gérer les inscriptions de vos enfants à la crèche municipale, à la cantine et la garderie périscolaire. Il permet également de payer en ligne ces prestations et de consulter facilement factures, historique des paiements...**

Ce projet a été complexe à mettre en œuvre, il a nécessité l'appui de moyens et d'innovations techniques et organisationnelles pour simplifier, rationaliser et harmoniser les processus en place. Mais, il va atteindre ses objectifs : faciliter la vie administrative des Peyniérens dans leurs démarches en instaurant une administration moderne et performante.

L'ouverture du Portail Famille de Peynier pour le paiement en ligne était une demande forte des administrés afin de faciliter leurs démarches. Toutes les familles de Peynier disposent désormais, 24H / 24 et 7 jours / 7, d'une information complète sur ses réservations ou la situation de son compte, elles peuvent préinscrire leurs enfants aux activités proposées, alerter les services municipaux d'un événement exceptionnel (absence éventuelle) ou régler directement en ligne leurs factures. Des démarches nécessitant habituellement des déplacements en Mairie.

Sont concernées, les prestations : Crèche municipale, Cantine et Garderie périscolaire après une première inscription en Mairie qui permettra d'attribuer aux familles leur identifiant et mot de passe afin de se connecter en toute sécurité sur leur compte. Toutes les inscriptions de l'enfant sont récapitulées sur un même écran à partir duquel la famille accède à l'historique des inscriptions (réservations, liste d'attente etc.). La gestion de « Mon compte » permet à chaque famille de visualiser sa situation financière. Le solde du compte est récapitulé ou détaillé par facture ou par inscription avec les règlements effectués. Tous les règlements peuvent être réalisés en ligne.

Ce nouveau service proposé aux Peyniérens comporte également un enjeu technologique, avec l'ouverture vers la dématérialisation. En effet, ce nouveau service, utilisant les technologies de dématérialisation, offre l'opportunité de développer une solution de gestion électronique des documents au sein de toute la Mairie.

Le Portail Famille de Peynier est accessible depuis le site Internet de la commune ([www.peynier.fr](http://www.peynier.fr)) depuis la rubrique : SERVICES > Portail Famille.



## Voisins vigilants et attentionnés,

## UNE PARTICIPATION CITOYENNE !

**Le concept « Voisins vigilants » a été inauguré il y a un an sur notre commune, l'occasion en cette fin d'année, et à la veille des départs en vacances, de faire un point sur ce dispositif..**

L'idée des « chaînes de vigilance », concept anglo-saxon, repose sur un concept d'entraide entre les voisins, afin d'apporter une réponse aux absences des propriétaires par une surveillance mutuelle, dissuadant ainsi les cambrioleurs potentiels d'agir dans le quartier.

Ce dispositif d'entraide nécessite de privilégier des quartiers de type lotissement et repose sur une démarche volontaire des habitants.

Ce système permet également de porter une plus grande attention aux personnes âgées et isolées.

La Préfecture et le Procureur de la République sont évidemment associés à ce dispositif afin de garantir le strict respect de la légalité.

Les résidents adhérents au concept, briefés par les gendarmes sur les modes opératoires des cambrioleurs, sont invités à noter tous les événements, bruits ou personnes suspectes repérés dans le quartier et à prévenir immédiatement leur référant qui assure la liaison avec la Gendarmerie et la Police Municipale.

« Les voisins vigilants » sont aussi amenés à s'entraider lorsqu'ils partent en vacances en signalant mutuellement leur absence ainsi qu'à la Gendarmerie.

De son côté, cette dernière les informe de toute recrudescence de faits constatés pour les amener à redoubler de vigilance.

Ainsi, il ne s'agit pas d'inciter à la délation mais de sensibiliser la population aux problèmes des cambriolages.

Ce dispositif est en place sur la commune de Peynier au sein du Quartier des Pourraques. Des panneaux avec la signalétique « Voisins vigilants » ont été apposés au début des chemins menant aux Pourraques.

Ce quartier a fait lieu test, le dispositif devrait s'étendre dans les prochains mois au reste du territoire communal.



## LE CONSEIL MUNICIPAL VOTE UNE MOTION pour la nationalisation de l'autoroute A52



Par le vote de cette motion, le Conseil Municipal de la commune de Peynier souhaite attirer l'attention du Préfet des Bouches-du-Rhône sur la situation du trafic lié à l'autoroute A52, dite autoroute d'Aubagne et l'impact sur la qualité de vie de nos concitoyens dans nos villages.

Un nouvel échangeur autoroutier sur l'A52 doit voir le jour en 2017 à Belcodène. La commune de Peynier, pourtant directement concernée, n'a pas été consultée. Dans le cadre de ce projet, il est impératif qu'une sortie vers la RD6 (Gardanne - Trets) soit envisagée car le flux sur la D908 (Marseille - Trets), axe principal traversant le village, serait conséquemment augmenté.

Dans une telle éventualité, la commune de Peynier ne resterait pas sans réagir et prendrait toutes les mesures nécessaires pour régler la circulation et notamment l'interdire aux poids lourds.

Globalement, c'est une réflexion sur l'ensemble de la problématique des flux circulatoires autour de Marseille qui doit être conduite avec comme axe central un contournement gratuit de l'agglomération, comme on peut le voir sur toutes les métropoles françaises (notamment celle de Lyon).

Le Conseil Municipal a donc demandé, au cours de la séance publique du 19 novembre dernier, la nationalisation de ce tronçon autoroutier entre Aubagne et Gardanne qui permettrait de ne pas attendre la finalisation de l'hypothétique L2 Marseillaise, malgré les promesses, à l'horizon 2018 et de faciliter la création d'un échangeur gratuit sur la RD6 entre Rousset et Gardanne.

Cela permettrait également d'attendre que la politique du transport métropolitain dont on nous parle depuis si longtemps puisse se mettre en place avec des infrastructures ferroviaires et autres réellement adaptées.

Cette motion sera transmise au Préfet des Bouches-du-Rhône, ainsi qu'aux Maires de toutes les communes concernées, aux Présidents des EPCI et aux Présidents de Région et Département, afin de conduire une action commune.

Forte de son expérience de 20 ans dans l'entretien ménager, Nathalie CACHIA, a décidé début juillet de créer sa propre société d'aide à domicile baptisée « Top Kleen » basée sur Peynier.

Aide à l'entretien, travaux ménagers chez particuliers ou bureaux, repassage au domicile et à emporter, Top Kleen vous offre ses services et se déplace tous les jours de la semaine dans un rayon de 30 kms autour de notre commune.

Dynamique et enthousiaste, Nathalie CACHIA vous aidera dans vos divers travaux ménagers, n'hésitez pas à la contacter.

### TOP KLEEN A VOTRE SERVICE

Du lundi au vendredi de 8h à 20h00

Téléphone : 06 98 70 49 04

E-Mail : [contact@top-kleen-a-votre-service.com](mailto:contact@top-kleen-a-votre-service.com)

**TOP KLEEN, l'expérience à votre service**

# Agenda fin d'année

**ILLUMINATIONS DE NOËL**

- Mise en service des illuminations de Noël
- Date : **Lundi 2 décembre 2013**  
18h00

**LOTO PEYNIER FETES**

- Grand LOTO de fin d'année organisé par le comité des Fêtes
- Date : **Dimanche 15 décembre 2013**  
16h
- Lieu : Centre Socioculturel

**FEU D'ARTIFICE DU NOUVEL AN**

- Traditionnel feu d'artifice de Peynier pour fêter la nouvelle année
- Date : **Mercredi 1<sup>er</sup> janvier 2014**  
18h
- Lieu : Parking de l'école primaire

**CÉRÉMONIE DES VŒUX AUX PEYNIÉRENS**

- Traditionnelle cérémonie des vœux du Maire à la population
- Date : **Vendredi 10 janvier 2013**  
18h30
- Lieu : Centre Socioculturel

## PEYNIER infos

N° 52 - 4<sup>ème</sup> trimestre 2013

Rédaction : Commission communication / Julie CAPIALI

Conception et réalisation : Stéphane RAPUZZI

Crédits photos : Photothèque Peynier

Impression : Média Plus Communication

Z.I. Secteur C7 - Allée des Informaticiens - B.P. 75

06709 SAINT LAURENT DU VAR Cedex 2 - Tél. : 04 92 27 13 89

Mairie de Peynier - 9, Cours Albéric Laurent - 13790 PEYNIER

Internet : www.peynier.fr - E-Mail : peynier.infos@ville-peynier.fr



**Atelier Danse**  
Professeurs DE  
**TRETS - la Burlière**  
**04 42 29 38 39**  
www.studioatelierdanse.org

ADDS  
ADULTES  
ENFANTS (dès 4 ans)

**TAXI David**  
**06 24 07 62 46**  
taxi.david.13@hotmail.fr

**PACA MOTOCULTURE**  
Matériels pour les espaces verts - Irrigation - Piscine  
JOHN DEERE

**Votre spécialiste du jardin !**  
Ouvert du lundi au samedi - ZI Peynier  
Tél. 04.42.53.20.71  
www.pacamotoculture.com

**ASSURANCES ROBERT-LÉONARD**

SwissLife

Epargne - Retraite - Prévoyance  
Santé - Tous dommages  
Particuliers et Professionnels

2, rue Longue - 13790 PEYNIER  
Tél. 04 42 53 04 90 - Fax. 04 42 53 05 36  
veronique.leonard.ag@swisslife.fr

**PMB ALCEN**

Route des Michels - CD56 13790 PEYNIER Tél. 04 42 53 13 13  
www.pmb-alcen.com

**Essentiel**  
services à la personne

Entretien de la maison  
Aide aux personnes  
Garde d'enfants + 3 ans

Tél. 04 42 54 78 09

7, place Garibaldi - 13530 TRETS (derrière la mairie)  
www.essentielservices.fr

**CPR CHAUFFAGE PLOMBERIE ROUSSET**

DÉPANNAGE INSTALLATION RAMONAGE  
ENERGIE RENOUVELABLE ZINGUERIE

SILVIO PILUDU sylvio.piludu0500@orange.fr

06 16 35 53 88 9 RUE VIEILLE FORGE  
04 42 29 15 06 13790 ROUSSET

**Média Plus communication**

CRÉATION - IMPRESSION  
RÉGIE PUBLICITAIRE

AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

- Agendas de poche et de bureau
- Bulletins municipaux
- Plans de ville
- Guides pratiques et touristiques
- Magazines cantonaux et intercommunaux
- Mobilier urbain
- Borne tactile interactive

Z.I. SECTEUR C7 - ALLÉE DES INFORMATIENS  
B.P. 75 - 06709 SAINT LAURENT DU VAR CEDEX 2